

C4

Recu 23/12/2016  
15h30

A. Bouchet

L'association Elémenterre, particulièrement soucieuse des problèmes liés à l'aménagement du territoire, se demande pourquoi des terrains dont l'emplacement est tout proche du centre ville, pourraient être destinés à la mise en place d'un cimetière ? Toutes les orientations législatives actuelles vont dans le sens d'une densification de l'habitat au plus près des centres-ville, ce pour des raisons d'accès plus aisés aux services, pour limiter les transports et éviter l'étalement urbain. Pour toutes ces raisons, il nous paraît important de donner la priorité à du logement plutôt qu'à la construction d'un cimetière qui aurait davantage sa raison d'être en périphérie de ville.

Par ailleurs nous regrettons la suppression de l'emplacement réservé rue du Calvaire. En effet cet espace situé tout près de la mairie, d'un certain nombre de services médico-sociaux et bientôt de la nouvelle école donne de la latitude pour un projet de rénovation urbaine qui s'avèrera sûrement indispensable dans les années à venir. Quel dommage de ne pas garder cette possibilité en matière d'aménagement futur !

Pour l'association Elémenterre

La Présidente

R. PÉRON

le 23/12/2016

